



Daimler und BMW positiv

Seite 26



Satellitenbau: Neue Wege

Seite 27



3 minutes 33 pour gagner

Page 28



Timide croissance

Page 29

Economie embryonnaire

L'économie du partage reste discrète au Luxembourg, la Fondation IDEA veut la démystifier

LUXEMBOURG
CATHERINE KURZAWA

Uber, Airbnb, Kickstarter ou encore Hopwork: toutes ces entreprises sont basées sur l'économie du partage que ce soit pour le transport, le logement, le financement ou l'emploi. Dans le cadre de son 4ème avis annuel présenté hier, la Fondation IDEA a.s.b.l. a décidé de se pencher sur ce nouveau modèle économique dans le contexte luxembourgeois. «Ça reste un phénomène assez marginal», reconnaît l'économiste Sarah Mellouet. Si elle recense une trentaine de plateformes présentes sur le marché luxembourgeois, les usages restent très limités selon les données de l'Eurobaromètre du Parlement européen publié en mars: 86 résidents sur 100 n'auraient jamais utilisé des services de partage et moins de quatre sur 100 en auraient proposés.

Pas de masse critique

A titre de comparaison, les Français et les Allemands ont une utilisation déclarée de 1,5 à deux fois plus élevée que les résidents du Grand-Duché. Un écart que la Fondation IDEA explique par un «goût de la propriété relativement entretenu», des habitudes ancrées, de moindres besoins en revenus complémentaires mais aussi une faible métropolisation. «Le pays n'a pas encore rassemblé cette masse critique pour permettre à l'économie du partage de se développer», constate Sarah Mellouet.

Une autre barrière - si l'on peut dire - réside dans le cadre réglementaire, ou plutôt, son absence. Hormis la question d'Uber sur laquelle le ministre du Développement durable et des Infrastructures François Bausch s'est montré ferme en appelant la société californienne à se



La Fondation IDEA a souligné l'absence de cadre réglementaire précis

Photo: Fabrizio Pizzolante/Editpress

conformer aux règles en vigueur au Luxembourg, un certain flou plane sur la location de logements pour une courte durée et sur le co-

voiturage. Pourtant, l'économie du partage figure - parmi d'autres modèles - au programme de la «Troisième Révolution Industrielle» ini-

«Ça reste un phénomène assez marginal»

SARAH MELLOUET, Economiste à la Fondation IDEA a.s.b.l.

tiée par l'étude Rifkin. Voilà pourquoi la Fondation IDEA entend démystifier cette économie mais aussi émettre quelques recommandations: informer les utilisateurs, former les administrations et échanger avec les plateformes. Pour celles actives dans des échanges de services, le laboratoire d'idées recommande notamment de développer les agrégateurs d'offre pour les entreprises existantes. En ce qui concerne des sites comme Airbnb, l'a.s.b.l. suggère de clarifier les règles applicables aux particuliers et d'échanger sur le prélevement de la taxe de séjour. Quant à des outils de mobilité, une évaluation des pratiques existantes assorties de mesures concrètes et complètes qui pourraient influencer sur les habitudes est proposée. Enfin, la finance participative pourrait être encadrée avec un «crowdfunding act» comme cela se fait dans d'autres pays européens mais aussi via l'intégration d'un module dédié dans les écoles de commerce, «afin de contribuer au développement de la culture du risque, de l'esprit d'entreprise et de la "financial literacy"».

Bref, le Luxembourg ne réunit pas encore les ingrédients pour faire germer l'économie du partage mais le directeur chargé des affaires courantes de la Fondation IDEA, Marc Wagnier, précise qu'«en l'état actuel des choses», les résidents ne sont pas demandeurs. En revanche, le pays dispose de toutes les infrastructures technologiques et quelques évolutions socioculturelles émergent: de la société de taxis qui propose des réservations via son smartphone aux pages Facebook de vente ou d'échange entre particuliers, il y a comme un avant-goût d'économie du partage au Grand-Duché.